

Date de la convocation : 16 avril 2019
Date de l'affichage en Mairie : 16 avril 2019

Nombres de membres :
Afférents au Conseil municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 19

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq du mois d'avril à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de cette Commune se sont réunis sur convocation, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé COULMONT, Maire

Présents :

DESANY Jocelyn, ROUSSEAU Sylvie, TORTET Brigitte, TCHOKAKLIAN Edouard, BREYNAT Philippe, CAMPOUS Michel, CHARRASSE Nicole, DEFAIVRE Claude, REISER Elke, BEAUFORT Isabel, BALLEST Serge, DARNOUX Roland, TABOYAN Aline

Pouvoirs :

CRUMIERE Laurent donne pouvoir à TCHOKAKLIAN Edouard
BERTRAND Gisèle donne pouvoir à DARNOUX Roland
SORBE Virginie donne pouvoir à ROUSSEAU Sylvie
CHAPUIS Gérard donne pouvoir à COULMONT Hervé
COUCHON Laurence donne pouvoir à BALLEST Serge

Madame Sylvie ROUSSEAU est nommée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

1 – Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2019 – Approbation

TRAVAUX – AMENAGEMENT

2 – Aménagement bâtiment de l'ancienne gare – Attribution lots marché

FINANCES

3 – Décision modificative n°1 budget général de l'exercice – Approbation

4 – Avenant n° 2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la traverse d'agglomération sur la RD 86 – Approbation

5 – Versement subvention exceptionnelle association « Lônes and Co » pour organisation « Fête de la nature » à Soyons les 15 et 16 juin 2019 – Approbation

6 – Proposition de soutien financier à l'association de « la fondation du Patrimoine » dans le cadre de la reconstruction Cathédrale Notre Dame à Paris

INTERCOMMUNALITE

7 – Modification statuts Communauté de Communes « Rhône-Crussol » - Approbation

ACQUISITION - PATRIMOINE

8 - Acquisition partie de parcelles Quartier Freydières pour élargissement chaussée – Approbation

9 - Signature d'une convention de mise à disposition de terrains propriété communale à l'association « Musée pédagogique de la Terre » – Approbation

10 – Projet acquisition parties de parcelles cadastrées AD 652 et 654 – Modification de la délibération prise par le Conseil Municipal le 12 novembre 2018 – Approbation

Informations diverses :

- Communication des décisions prises par le Maire en vertu des délégations accordées au titre de l'Article L 2122-22 du CGCT depuis le dernier conseil municipal

2019 –2504- 01

Séance du conseil municipal du 25 mars 2019 - Approbation procès-verbal

Chacun ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil municipal à l'approuver.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 mars 2019

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019 –2504- 02

Attribution lots marché aménagement bâtiment ancienne gare

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil municipal l'attribution des lots pour le marché d'aménagement du bâtiment de l'ancienne gare.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Vu le tableau d'analyse des offres établi par le cabinet de
maitrise d'œuvre en charge d'accompagner la collectivité,**

ATTRIBUE le lot n°1 Démolitions à l'entreprise SAS OBOUSSIER TP – 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE – pour un montant de 15950.00 Euros Hors Taxes

ATTRIBUE le lot n° 02 : Terrassements – V.R.D à l'entreprise SAS OBOUSSIER TP – 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE – pour un montant de 60942.20 Euros Hors Taxes

ATTRIBUE le lot n°08 : Electricité – Courants faibles – Alarme incendie à l'entreprise D.E.S. – 26100 ROMANS SUR ISERE – pour un montant de 41 369.26 Euros Hors Taxes

ATTRIBUE le lot n°09 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Climatisation – VMC à l'entreprise D.E.S. – 26100 ROMANS SUR ISERE – pour un montant de 52 943.76 Euros Hors Taxes

DECLARE infructueux les lots suivants :

Lot n° 03 : Maçonnerie – Gros-Œuvre
Lot n° 04 : Charpente – Couverture – Zinguerie – Bardages
Lot n° 05 : Menuiseries extérieures Alu et PVC
Lot n° 06 : Charpente Métallique – Serrurerie
Lot n° 07 : Plâtrerie – Isolation – Menuiseries intérieures
Lot n° 10 : Carrelages – Faïences
Lot n° 11 : Sols souples
Lot n° 12 : Peintures – Revêtements muraux
Lot n° 13 : Enduits de façades

AUTORISE le Maire à relancer une procédure d'appel d'offres pour les lots susmentionnés.

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019 –2504- 03
Décision modificative n°1 budget général de l'exercice – Approbation

Monsieur le Maire soumet à l'examen du conseil municipal une décision modificative n°1 au budget général de l'exercice

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 au budget général de l'exercice comme suit

Section de fonctionnement

Recettes

C / 775 : - 10 000 €

C/ 7788 : + 10 000 €

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019 -2504-04

Avenant n°2 entre le Département de l'Ardèche et la commune de Soyons relatif à l'aménagement de l'entrée nord de la traverse de Soyons - Approbation

Monsieur le Maire soumet à l'examen du conseil municipal l'avenant n°2 entre le Département de l'Ardèche et la commune de Soyons relatif à l'aménagement de l'entrée nord de la traverse de Soyons

Il rappelle que cette contractualisation a plusieurs objectifs, notamment de désigner la commune de Soyons en tant que maître d'ouvrage délégué, cette opération relevant simultanément de plusieurs maîtres d'ouvrage.

L'avenant n°2 fixe également la nouvelle participation financière du Département liée à l'évolution du programme des travaux

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 février 2018 autorisant le Maire à signer la convention initiale ainsi que l'avenant n°1 entre le Département de l'Ardèche et la commune de Soyons relatifs à l'aménagement de l'entrée nord de la traverse de Soyons

Vu le projet d'avenant n°2 à la convention ainsi présenté,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°2 entre le Département de l'Ardèche et la commune de Soyons relatif à l'aménagement de l'entrée nord de la traverse de Soyons

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019 -2504-05

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association soyonnaise « Lônes and Co » - Approbation

Monsieur le Maire soumet à l'examen du conseil municipal une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 2000 euros présentée par l'association soyonnaise « Lônes and Co » pour l'organisation d'une fête de la Nature qui se déroulera à Soyons les 15 et 16 juin 2019.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Vu le dossier de demande de subvention présenté par l'Association

Considérant que l'objet de la demande de subvention correspond à un besoin des habitants et représente une réelle utilité pour la Commune,

Procès-verbal de la séance du 25 avril 2019

**Considérant que la demande de subvention entre dans les capacités financières de la Commune,
Considérant que la demande de subvention n'a pas de but à caractère politique, religieux ou à usage de financement d'organisations dépourvues de légitimité,**

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2000 Euros à l'association soyonnaise « Lônes and Co » pour l'organisation d'une fête de la Nature qui se déroulera à Soyons les 15 et 16 juin 2019.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de l'année 2019 au chapitre et article s'y rapportant

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019 –2504-06

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association de la Fondation du Patrimoine pour aide à la reconstruction de la cathédrale « Notre Dame de Paris »

La Cathédrale « Notre Dame de Paris », lieu de civilisation qui a traversé les siècles et les aléas politiques de l'Histoire, a subi un dramatique incendie le 15 avril 2019

Au regard de l'élan de solidarité manifesté au niveau national, Monsieur le Maire souhaite que Soyons s'inscrive dans cette démarche en proposant un soutien financier de la collectivité vers la préservation et la valorisation du patrimoine.

Il précise que celui-ci pourrait être destiné soit à la reconstruction du bâtiment par un versement à l'association de « la fondation du Patrimoine », soit à un bâtiment ou espace public communal.

Après échanges entre les élus, et eu égard au montant très important récolté pour la reconstruction de la Cathédrale « Notre Dame de Paris », Monsieur le Maire propose d'acter le principe d'un engagement financier dans l'objectif d'œuvrer à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de la collectivité, et ce à hauteur d'un Euro par habitant

Il précise qu'il soumettra prochainement à l'approbation du Conseil Municipal un projet concret marquant ainsi cet engagement de la collectivité.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (une abstention :
Monsieur DEFAIVRE)**

APPROUVE le principe d'une participation financière de la collectivité à hauteur d'un Euro par habitant dans l'objectif d'œuvrer à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de la collectivité

PREND ACTE que le Maire soumettra prochainement à l'accord du Conseil Municipal la réalisation d'un projet concret marquant ainsi cet engagement de la collectivité.

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019 -2504-07
Modification des statuts de la Communauté de Communes « Rhône-Crussol » -
Approbation

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal la modification des statuts de la Communauté de Communes « Rhône-Crussol ».

Il explique que par délibération du 24 janvier 2019, le Conseil Communautaire a approuvé les nouveaux statuts de la CCRC.

Conformément au Code Général des Collectivités Locales, chaque commune est invitée à se positionner dans un délai de trois mois à compter de la réception de l'information par rapport à ces statuts.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le projet de modifications de statuts ainsi présenté,

APPROUVE les nouveaux statuts de la Communauté de Communes « Rhône-Crussol » tels qu'approuvés par le Conseil Communautaire lors de la séance du 24 janvier 2019

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019-2504-08
Acquisition partie de parcelle quartier Freydières Nord pour rectification
foncière – Approbation

Dans la continuité d'une précédente délibération prise lors de la séance du 25 mars 2019, le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal une acquisition d'une partie de parcelle située dans le nord du quartier des Freydières au niveau de l'ancienne route départementale comme suit

Parcelle	Propriétaire	Surface à acquérir
ZB 128	Famille BRUN	23 m ²

Il précise que cette acquisition qui correspond à une rectification foncière liée aux limites du domaine public est rendue nécessaire dans le cadre du projet d'aménagement d'une voie douce dans ce quartier.

Il propose de fixer le montant de celles-ci à 3 €uros / m²

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE l'acquisition d'une partie de parcelle située dans le nord du quartier des Freydières au niveau de l'ancienne route départementale telle que susmentionnée

FIXE le montant de cette acquisition à 3 €uros / m²

DIT que les frais d'acte divers resteront à la charge de la collectivité

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019-2504-09

Signature d'une convention de mise à disposition de terrain propriété communale à l'association « Musée Pédagogique de la Terre » – Approbation

Par délibération du 12 juillet 2018, le conseil municipal a donné un avis favorable concernant la mise à disposition à l'Association intitulée « Musée Pédagogique de la Terre » de terrains communaux situés sous le pont des Lônes dans l'objectif de créer un jardin pédagogique. Les élus ont également précisé que les modalités juridiques relatives aux conditions de mise à disposition seraient actées lors d'une séance ultérieure du conseil municipal

En conséquence, le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de contrat de prêt à usage ou commodat correspondant

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Vu le projet de contrat de prêt à usage ou commodat ainsi
présenté,**

AUTORISE le Maire à signer avec l'association « Musée Pédagogique de la Terre » le contrat de prêt à usage ou commodat relatif aux terrains communaux situés sous le pont des Lônes

La séance continue, présents les mêmes membres,

2019-2504-10

Projet acquisition parcelles AD 652 et AD 654 – Abrogation de la délibération prise par le Conseil Municipal le 12 novembre 2018 – Approbation

Monsieur le maire rappelle que le Conseil Municipal a approuvé par délibération du 12 novembre 2018 l'acquisition de parties de parcelles cadastrées AD 652 et AD 654 propriété de la famille OLLIER pour un montant de 50 €/m².

Ces acquisitions étaient liées à la future construction d'un programme immobilier, dans l'objectif de créer un cheminement public et des espaces de stationnement public à proximité de cette construction et de la mairie.

Monsieur le Maire précise qu'elles n'apparaissent plus nécessaires. Le porteur du projet immobilier va en effet intégrer en lien avec la collectivité dans son dossier d'urbanisme la nécessité d'adjoindre à cette opération les espaces publics susmentionnés.

Il propose en conséquence l'abrogation de cette délibération mettant ainsi fin à l'application de l'acte

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE l'abrogation de la délibération prise par le Conseil Municipal le 12 novembre 2018 concernant l'acquisition de parties de parcelles cadastrées AD 652 et AD 654 propriété de la famille OLLIER

La séance continue, présents les mêmes membres,

Communication des décisions prises par le Maire en vertu des délégations accordées au titre de l'Article L 2122-22 du CGCT depuis le dernier conseil municipal

En vertu de l'article 4

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Date	Nature	Tiers	Montant HT	Imputation	Opération	Objet
01/04/2019	Mandat 307	PASCAL SARDA	3 500,00	2031	42	Etude de faisabilité aménagement aire de camping car
01/04/2019	Mandat 308	ALIOS INGENIERIE	700,00	21318	35	Ingenierie et investigations geotechniques projet gare
01/04/2019	Mandat 309	DEMATIS LES ECHOS	765,00	21318	35	Annonces légales e-marché projet gare
01/04/2019	Mandat 310	CABINET TRAVERSIER	16 120,00	21318	35	Note d'honoraires n°1 Projet gare
01/04/2019	Mandat 311	LUQUET MACONNERIE	3 350,00	2135	16	Réfection toitures tourelles églises
01/04/2019	Mandat 312	AIM	338,40	2135	33	Remplacement chauffe eau salle des associations
01/04/2019	Mandat 313	BAE PROTECTION	149,00	2135	33	Remplacement sirene extérieure salle des fêtes
01/04/2019	Mandat 314	APAVE	728,00	2152	34	Mission coordination aménagement entrée Nord
01/04/2019	Mandat 315	E26	18 725,00	2152	34	Barrières bois et potelets aménagement entrée Nord
05/04/2019	Engagement 2425	VALENTE	22 720,50	2121	34	Aménagement paysager aménagement entrée Nord
08/04/2019	Engagement 2426	INFOROUTES	212,94	2183	10	Imprimante Bibliothèque
10/04/2019	Mandat 323	SDE 07	12 112,50	2041582	20	Enfouissement lignes EP Impasse Cornaire
10/04/2019	Mandat 324	E 26 / OBOUSSIER	108 434,59	2152	34	Certificat de paiement n°4 Marché aménagement entrée Nord
11/04/2019	Mandat 325	GM BATIMENT	18 620,00	2152	34	Sous traitance sur certificat n° 4 marché aménagement entrée Nord
11/04/2019	Mandat 326	SDE 07	7 868,17	21534	90	Enfouissement lignes FT Chemin de Magnet
11/04/2019	Mandat 327	SDE 07	8 947,61	21534	90	Enfouissement lignes FT Impasse Cornaire (solde)
11/04/2019	Engagement	SARL ZELIHA	15 516,00		16	Travaux Freydières
15/04/2019	Mandat n° 392	O3D	14 998,00	21318	35	Désamiantage ancienne gare
15/04/2019	Mandat n° 393	LE MAUFF	6 729,00	2135	16	Travaux de rénovation logement communal
15/04/2019	Mandat n° 394	ETS GRESSE	2 823,78	2152	34	Forage marché aménagement entrée Nord
15/04/2019	Mandat n° 395	GENERALE COLLECTIVITE	248,00	2158	10	Ouvre boite cantine
15/04/2019	Mandat n° 396	RTM	759,40	2158	10	Matériels de ménage divers (seau, balai, aspirateur...)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Date	Nature	Tiers	Montant HT	Imputation	TR	Objet
01/04/2019	Mandat 316	GRAFFITI CONNEXION	480,00	6226	Non	Création logo Soyons
01/04/2019	Mandat 317	GOJON SILETRA	598,00	315231	Non	Réparation feux tricolores suite sinistre
01/04/2019	Mandat 318	EMPRIMEIRE DESPESE	385,00	6236	Non	Bache à œillets
01/04/2019	Mandat 319	GPE PROFESSION SANTE	590,00	6237	Non	Parution offres emploi médecins
15/04/2019	Mandat 398	VEOLIA EAU	5 055,90	60611	Non	eConsommation eau 2018
15/04/2019	Mandat 408	KANGOUROU KIDS	720,00	6218	Non	Prestation garderie Mars (remplacement personnel absent)
15/04/2019	Mandat 409	KANGOUROU KIDS	368,00	6218	Non	Prestation garderie Février (remplacement personnel absent)
15/04/2019	Mandat 410	LAURENCE BLACHIER	510,00	6218	Non	Ménage école maternelle Mars
15/04/2019	Mandat 411	DAUPHINE MEDIA	530,00	6237	Non	Parution annonces salon des professionnels Soyonnais
18/04/2019	Engagement	BHS	504,00	60624	Non	Désherbant

La secrétaire de séance
Sylvie ROUSSEAU
Procès-verbal de la séance du 25 avril 2019

Le Maire
Hervé COULMONT

